

Webinaire Linguaid #19 :

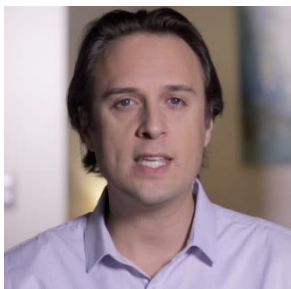
**La Réforme, quels impacts pour
les Organismes de Formation
en Langues ?**





Sylvie FISCHER

Spécialiste en réglementation, financement et management de la formation.
Gérante de LUCÉA CONSEIL



Joss FRIMOND

Spécialiste en professionnalisation des organismes de formation linguistique,
facilitateur Kirkpatrick.
Gérant de LINGUAID





1. La réforme de la formation : les enjeux, son nouveau mode de gouvernance, le fonctionnement des dispositifs de formation et de financement
Les impacts concrets de la réforme sur les organismes de formation en langues
2. Stratégie des organismes de formation en langues : les pistes de travail
3. Les propositions de Linguaid pour vous accompagner



Gouvernance

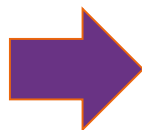
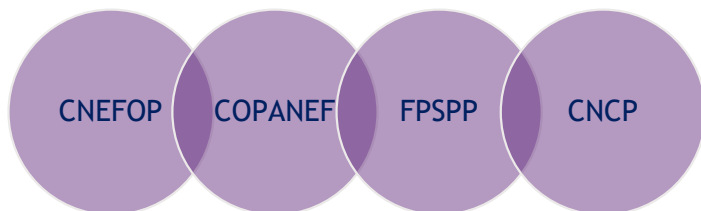


Les questions que vous
nous avez posées

1. OPCAs et OPCOs :
Comment vont-ils fonctionner?
Comment la transition va-t-elle s'opérer ?
2. Quel est le timing officiel de la réforme ?



Aujourd'hui



Au 1^{er} janvier 2019

FRANCE COMPETENCES

5 Collèges : Etat, Régions, Organisations syndicales, Organisations patronales, Personnalité qualifiée



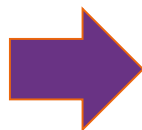
Missions

- ➔ CPF
- ➔ Veille à la bonne distribution des fonds formation vers les financeurs
- ➔ Défini le cahier des charges de qualité de Organismes de Formation et cadre les accréditation des certificateurs
- ➔ Refonte du système de certification
- ➔ Etc...



Aujourd'hui

20 OPCA



Au plus tard le 31/12/2018...

Désignation par les branches de leur Opérateur de Compétences

Opérateur de compétences	Secteurs concernés
Agriculture et transformation alimentaire	Agriculture, production maritime, transformation alimentaire
Industrie	Regroupement des secteurs industriels
Construction	Bâtiment, travaux publics
Mobilité	Transports (routier, ferroviaire, aérien, maritime, fluvial), services à l'automobile
Commerce	Commerce de détail et grande distribution
Services financiers et conseil	Regroupement des services financiers et de conseil (banques, assurances, activités de conseil et professions juridiques)
Santé	Regroupement des professions de la santé et médico-social
Culture et médias	Regroupement des activités culturelles, et du secteur des médias (presse, audiovisuel...)
Cohésion sociale	Champ social et insertion, sport
Services de proximité et artisanat	Professions de l'artisanat, professions libérales, hôtellerie, restauration, tourisme
Travail temporaire, propreté et sécurité	Travail temporaire, propreté et sécurité privée

Appui technique des Branches :

GPEC/Coût des contrats en alternance/Certifications professionnelles

Service de proximité :

pour les TPE/PME < 50 Salariés - Promotion de l'AFEST et de la FOAD

Financement :

de l'alternance et des plans de formation des entreprises de moins de 50 salariés



Missions



**Période
Transitoire**

2018

31/12/2018 -
Date limite pour les
branches pour
résigner leur
opérateur de
compétences

31/12/2018 -
Expiration des
agrément des OPCA

2019

01/01/2019 - Monétisation des heures CPF

01/01/2019 - Naissance de France
Compétences

01/01/2019 - Agrément provisoire des OPCA
en tant qu'opérateurs de compétences

28/02/2019 - dernière collecte version
2014 (TA+FPC)

01/04/2019 - Agréments définitif des
Opérateurs de Compétences

Automne 2019 - 2^{ème} collecte (FPC)

Automne 2019 - Lancement de l'application
mobile

2019 - Gestion et financement du CPF par
l'Opérateur de Compétences

2020

01/01/2020 -
Collecte sur l'année
en cours par les
Opérateurs de
Compétences

01/01/2020 -
La Caisse des Dépôts
et Consignation gère
et finance le CPF

01/01/2020 -
Les FONGECIF
disparaissent au profit
de Commissions
Paritaires
Interprofessionnelles
Régionales

Gestion du CPF de
transition

2021

01/01/2021 -
Collecte de la
contribution
formation + Taxe
d'apprentissage par
l'URSSAF

01/01/2021 -
Les Organismes de
formation devront
être certifiés pour
bénéficier des
financements des
financeurs



**Les questions que vous
nous avez posées**

1. La monétisation - quand (le Parisien), comment, est-ce que ça peut encore changer, TVA, Hors temps de travail v Pendant temps de travail ?
2. Après le 2 janvier - comment ça va marcher au niveau des demandes et d'accords de prise en charge ?
3. Fin du plan de formation +50, comment ça va fonctionner sans OPCA ?
4. Les entreprises auront-elles d'autres versements à faire?
5. Est-ce qu'une entreprise peut faire un versement volontaire à un Opérateur de Compétences s'il le souhaite ?

Financement

2019

Du 01/01/2019 et jusqu'au 31/03/2019, les OPCA s'appelleront Opérateurs de Compétences (de manière transitoire)

Double contribution formation en 2019

Versement à l'Opérateur de compétences (Ex-OPCA pour le premier versement)



URSSAF



France Compétences

	Contribution formation et alternance	Taxe d'apprentissage	Total
< 11 salariés	0,55%	0,68 %	1,23 %
>11+ salariés	1%	0,68 %	1,68 %

Opérateurs de Compétences

CFA

Caisse des Dépôts et Consignation

Etat

CEP

Commissions Paritaires Interprofessionnelles Régionales

Financement alternance

Plan de formation TPE/PME <50

CPF

Demandeurs d'emploi

Financement à terme (2021)





Les questions que vous
nous avez posées

1. L'application CPF - comment va-t-elle fonctionner?
2. Comment va fonctionner le CPF demain ?

Dispositifs



Plan de formation

- Entreprises de moins de 50 salariés (opérateur de compétences)
- Entreprises de plus de 50 salariés

Alternance

- Contrats de professionnalisation, contrat d'apprentissage,
- Tutorat
- Action de reconversion et de promotion (Pro A)

CPF

- CPF monétisé

Demandeurs d'emploi

- Utilisation du CPF
- Actions financées par certaines régions ou communes



Monétisation

GRUPE



Etape 1

Au 31/12/2018

Monétisations des ex-heures de DIF + heures de CPF Acquisés depuis 2015 (14,28€? = 2741€)

Etape 2

Alimentation du compte en € à partir du 01/01/2019

+ qu'un mi-temps = 500 € TTC/an
< Niveau V = 800 € TTC/an
Enveloppe max : 5000 à 8000 €/an

Abondements

Par le titulaire lui-même

L'entreprise

L'opérateur de compétences

CNAM pour C2P

Etat

Régions

Agefiph

FAF de non-salariés

CRMA

Commune

Application attendue pour automne 2019



Eligibilité

Certification RNCP

CQP de branche enregistrés au RNCP

Répertoire spécifique (ex-inventaire) dont CLEA

Bilans de compétences

VAE

Formation à la création ou reprise d'entreprise

Code de la route et permis de conduire léger et lourd

CEC

La réforme de la formation 2018 : Les autres changements impactants

La définition de l'action de formation

La définition de l' action de formation actuelle

Une action de formation professionnelle doit être réalisée conformément à un programme préétabli, qui, en fonction d'objectifs déterminés, précise les moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement mis en œuvre ainsi que les moyens permettant de suivre son exécution et d'en apprécier les résultats.

La future définition de l'action de formation

L'action de formation se définit comme un processus pédagogique permettant l'atteinte d'un objectif professionnel.

« Elle peut être réalisée en tout ou partie à distance.

« Elle peut être réalisée en situation de travail. »

En attente de décrets

Qualité

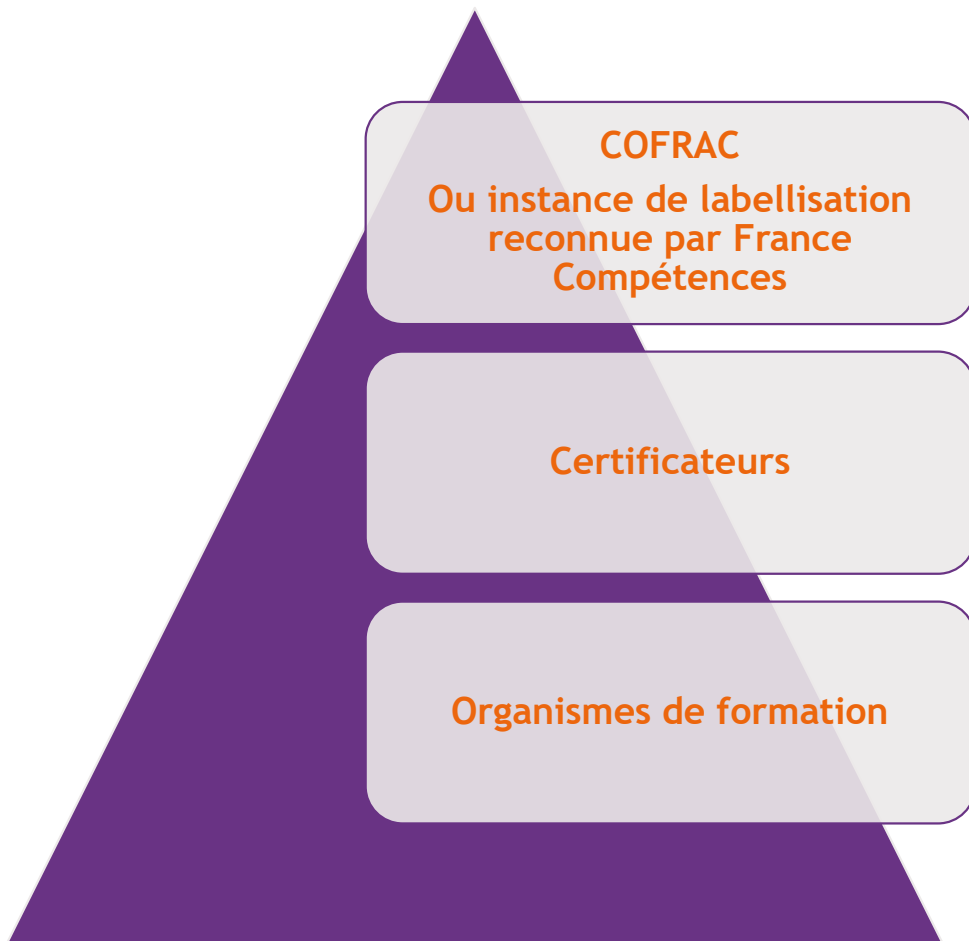


Les questions que vous
nous avez posées

1. Fin de Data Dock ?
2. Quelle certification choisir ?
3. Quand faut-il choisir ?

Qualité

Qualité



Informations
Décret attendu en mars 2019
Cahiers des charges réalisés par France Compétences
Tous les organismes de formations <u>souhaitant accéder à des fonds financés</u> devront être référencés pour le 01/01/2021
Data-Dock
Certification à choisir

Choisir son marché

- ✦ Marché Financé, Marché exclusivement CPF ? Quid de la TVA ?
- ✦ Relation Directe avec les entreprises +50

Comment s'organiser

- ✦ Vous attendre à une baisse d'activité en 2019
- ✦ ***Vous rapprocher d'autres organismes pour échanger et mutualiser***
- ✦ ***Renouveler des modalités pédagogiques avec du digital intégré***
- ✦ Refondre votre offre commerciale et faire des propositions de forfaits pour atteindre des objectifs précis
- ✦ Développer un discours commercial à destination des particuliers (si le choix est fait de proposer du CPF).
- ✦ ***Savoir vendre les coûts supplémentaires***
- ✦ Digitaliser pour répondre aux obligations et faciliter les paiements (passerelle)



Questions ?



Agenda 2018



Septembre

- ✦ Rédaction des décrets d'application de la réforme
- ✦ Lancement de LearnBook et l'approche D.A.L.T.
- ✦ Refont du catalogue de formation Linguaid

Octobre

- ✦ Webinaire Linguaid #19 « La Réforme, quels impacts pour les O.F. langues ? »
- ✦ Décret Monétisation CPF
- ✦ Webinaire Linguaid #20 « Webinaire Linguaid #20 : L'Approche D.A.L.T., au delà du Blended Language Learning »

Novembre

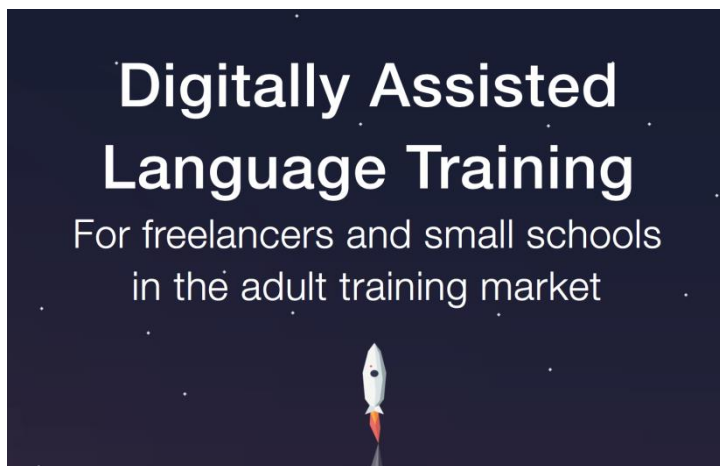
- ✦ Décrets Modalités CPF, Réforme de la certification

Décembre

- ✦ Décret Opérateur de Compétences
- ✦ 14 décembre - Journée Linguaid – « Echanger & s'organiser pour préparer 2019 »



LearnBook & DALT



[eBook \(en anglais\)](#)



[webinaire](#)



[formation](#)



[plateforme](#)

- ◆ 20 places
- ◆ 2 facilitateurs, Joss & Ian
- ◆ Intervention des experts
- ◆ Prendre connaissance de l'agenda confirmé de la Réforme
- ◆ Echanger sur les conséquences probables
- ◆ Travailler ensemble pour trouver des actions concrètes pour réussir
- ◆ Travail en groupe et en mini-groupes pendant la journée
- ◆ 490 € Nets
- ◆ [Cliquez-ici pour vous inscrire](#)